

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Laboratoire Cliniques
Psychopathologique et Interculturelle
(LCPI)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Toulouse 2 - Jean Jaurès -
UT2J

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Pascal-Henri Keller, Président du
comité d'experts

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président". (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées présentées dans le tableau de ce rapport sont extraites des fichiers déposés par la tutelle dépositaire au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Laboratoire Cliniques Psychopathologique et Interculturelle
Acronyme de l'unité :	LCPI
Label et N° actuels :	EA 4591
ID RNSR :	201119428Z
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
Nom du directeur (2019-2020) :	M. Gérard Pirlot (directeur jusqu'en Janvier 2019) M. Patrick Denoux (directeur) et Mme Sonia Harrati (directrice-adjointe) depuis janvier 2019
Nom du porteur de projet (2021-2025) :	M. Patrick Denoux (directeur) et Mme Sonia Harrati (directrice-adjointe)
Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :	/

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Pascal-Henri Keller, Université de Poitiers
	Mme Bacqué Marie-Frédérique, Université de Strasbourg (CNU)
Experts :	M. Claude De Tychey, Université de Bourgogne Mme Hélène Riazuelo, Université Paris Nanterre

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Laurent Ottavi

REPRÉSENTANTE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

Mme Marie-Christine Jaillet, Université Toulouse 2

INTRODUCTION

HISTORIQUE, LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

Créé il y a 10 ans, le LCPI a pour fonction de rassembler les EC du département « Clinique du sujet », alors dispersés dans différents laboratoires au sein de l'université de Toulouse 2. Ce rapprochement a pour but de favoriser la mise en œuvre de recherches communes fondées sur une épistémologie et des méthodologies voisines. Après sa création, plusieurs locaux ont été attribués au LCPI dans la Maison de la Recherche sur le campus de l'Université Toulouse Jean-Jaurès (UTJ2). L'équipe est actuellement composée de 76 personnes : 16 EC, dont 4 PR, 12 MCF (dont 5 HDR), ainsi que de 3 PAST, 1 PR émérite, 12 chercheurs associés et 43 doctorants.

Les thématiques propres au LCPI relèvent du champ global des souffrances psychiques contemporaines, étudiées dans leur expression singulière et à partir de leurs différentes formes : psychopathologiques (délires, hallucinations, phobies, etc.), somatiques (anorexie, troubles dits psychosomatiques, etc.) ou sociaux et culturels (isolement, violences privées, radicalité, etc.). Ces souffrances couvrant l'ensemble du spectre générationnel, le LCPI s'est récemment doté d'un pôle « Psychopathologie clinique du vieillissement ».

Le LCPI est identifié sur les terrains professionnels régionaux et nationaux qui se réfèrent à la psychologie clinique, à la psychanalyse, à la psychologie interculturelle et à la psycho-gérontologie clinique. La psychiatrie adulte et infanto-juvénile ainsi que la justice font partie de ses champs de recherche. Ses programmes de recherche engagent par ailleurs des psychologues en poste, favorisant une importante collaboration avec des équipes hospitalières ainsi que le secteur médico-social et judiciaire. Plusieurs de ses membres occupent également des fonctions d'expertise auprès d'organismes extra-universitaires comme le Ministère de la Justice. Enfin, certains enseignants-chercheurs du LCPI sont membres de la plateforme CNRS « Radicalités et Régulations » portée par la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS) de l'UTJ2. Le Centre de criminologie et sciences humaines (CCSH) de Midi-Pyrénées, institué 3 ans avant le LCPI, constitue désormais pour lui une interface entre ses chercheurs et ceux d'autres structures institutionnelles comme le CRIAVS (Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles) ou le CRESAM (Centre de ressources régional en santé mentale). Le LCPI bénéficie du soutien de sa tutelle pour qui ses activités contribuent pleinement à la valorisation de l'UTJ2 au plan national et international.

DIRECTION DE L'UNITÉ

Initialement conduite par les deux seuls professeurs de l'unité, la direction du LCPI a été confiée en janvier 2019 au Professeur Patrick Denoux, et à Mme Sonia Harrafi, MCF HDR, directrice-adjointe.

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS4 Esprit humain, langage, éducation

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'unité est structurée en 4 pôles auxquels s'adosse un thème transversal et pluridisciplinaire :

- Pôle 1 : Clinique psychanalytique des souffrances contemporaines (CPSC)
- Pôle 2 : Clinique psychanalytique du sujet et du lien social (CPSLS)
- Pôle 3 : Interculturation psychique et contacts culturels (IPCC)
- Pôle 4 : Psychopathologie clinique du vieillissement (PCV)
- Thème transversal : Centre de Criminologie et de Sciences Humaines de Midi-Pyrénées (CCSHM), dont la précédente évaluation prévoyait la mise en place.

La présentation pluri-thématique du LCPI répond à sa vocation initiale, centrée sur l'étude de la complexité des faits cliniques à partir du référentiel psychanalytique. Cette diversité thématique se traduit par une culture de la pluridisciplinarité lisible dans chacun des pôles. Le pôle transversal en particulier fédère des EC et des professionnels de terrain dont les recherches explorent différentes problématiques criminologiques. La création d'un ½ poste de secrétariat en 2018 a contribué à l'engagement thématique PCV.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Laboratoire cliniques psychopathologie et interculturelle - LCPI		
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2019	Nombre au 01/01/2021
Professeurs et assimilés	4	5
Maîtres de conférences et assimilés	13	12
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	1	0
Sous-total personnels permanents en activité	18	17
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	1	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)	15	
Doctorants	43	
Autres personnels non titulaires	2	
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	58	
Total personnels	76	17

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

La productivité globale du LCPI est très satisfaisante avec, selon les pôles, d'une part une véritable dynamique d'encadrement de la recherche associée à un niveau de production scientifique élevé à l'intérieur de thématiques originales, et d'autre part une ouverture marquante à l'international sous forme de publications, d'invitations à l'étranger ou d'organisation de colloques. L'intérêt porté aux enjeux sociétaux actuels contribue au développement de ses recherches au niveau national et européen. Un accroissement des modes de financement des thèses bénéficierait à la productivité d'ensemble du LCPI, de même qu'une augmentation des moyens lui permettant de publier dans des revues en open access. La politique doctorale ambitieuse de l'unité sur le plan quantitatif et qualitatif contribue à son attractivité et se traduit par des co-encadrements de thèses et un certain nombre de publications co-signées avec les doctorants, quels que soient les pôles. Cependant, cette excellente productivité générale masque en partie l'hétérogénéité de l'encadrement selon les 4 pôles. Par ailleurs, l'ouverture à des domaines qui font appel à l'interdisciplinarité comme la criminologie, améliore ses perspectives de collaboration avec certains acteurs non académiques. La transversalité inter-pôles du LCPI a également permis de réaliser un congrès international en 2018, intitulé «*Pratiques actuelles avec les familles*». Malgré la création d'1/2 poste de secrétariat, la faiblesse du soutien administratif nuit à l'élan constaté dans les différents critères évalués, en particulier l'organisation et la vie de l'unité. L'attribution de bureaux dédiés aux doctorants est un progrès pour l'unité, mais souligne que l'exiguïté des locaux où s'exerce son activité gêne ses efforts de développement. L'ambition du LCPI d'améliorer sa productivité dans les cinq ans à venir est encourageante et le réseau de ses partenaires de recherche crédibilise cette perspective.

Les moyens mis à la disposition de l'unité par sa tutelle, actuellement limités, pourraient représenter un frein au développement envisagé. Un rééquilibrage entre les 4 pôles s'avère nécessaire, en particulier concernant la répartition des MCF HDR. Le pôle transversal destiné à l'essor de la criminologie est prometteur pour le LCPI, et doit donc apparaître plus clairement dans son organigramme. L'unité atteint un niveau de reconnaissance qui exige désormais de sa part une pérennité de fonctionnement. Celle-ci devra être garantie par la rédaction et la communication de ses statuts et de son règlement intérieur une fois la réforme achevée.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)